

CLUB DU CHIHUAHUA, DU COTON DE TULEAR ET DES EXOTIQUES

Seul Club officiel affilié à la Société Centrale Canine, agréé par le Ministère de l'Agriculture

5 Résidence des Courts Sillons – 27120- LE PLESSIS-HEBERT

Président : M. Daniel ARNOULT (06 08 34 47 82)



BOURGES



PARC DES EXPOSITIONS – Boulevard Lamarck – 18000 BOURGES

Exposition en intérieur

41^{ème} EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE DU C.C.C.E

AVEC ATTRIBUTION DU C.A.C.S. DE LA SOCIETE CENTRALE CANINE

(Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture)

En partenariat avec



VENDREDI 6 février 2026

2 dates de clôture :

1^{ère} clôture 3 janvier 2026

2^{ème} clôture irrévocable 10 janvier 2026

Après cette date tout engagement sera refusé



Sponsors Officiels de la 41^{ème} Nationale d'Elevage du C.C.C.E



INSCRIPTIONS PAR INTERNET : <http://www.cedia.fr> (paiement sécurisé)

PAR COURRIER envoyez la feuille d'engagement à :

CEDIA -67 Rue Gal Leclerc-67202 WOLFISHEIM (dernier délai le 10 janvier 2026)

Chien ne concourant pas : inscription directement sur CEDIA

Chèque libellé à l'ordre du CCCE ou Virement bancaire à : CCM PACY SUR EURE

IBAN : FR76 1027 8021 8100 0204 7220 153 – BIC CMCIFR2A (Copie du virement joint à la feuille d'engagement)

PROGRAMME : 7 h 30 Entrée des chiens – 9h00 Début des jugements (sous réserve de modification)

Exceptionnellement l'association du Centre accorde une remise de 10% sur les Engagements de la spéciale de Bourges du samedi pour les chiens déjà engagés à la NE du CCCE.

Conditions : s'inscrire le même jour sur Cedia pour les deux expositions et en 1^{er} à la Nationale d'Elevage du CCCE.

Le CCCE offre : Viennoiseries et boissons chaudes de bienvenue à tous les participants (dans le respect des règles sanitaires)

Hébergement : Les adhérents du CCCE peuvent bénéficier d'un tarif avantageux dans les hôtels suivants : Campanile, Kyriad ou Kyriad Prestige en France métropolitaine. Il sera impératif de communiquer cet identifiant au moment de la réservation : Welcomsport SPT14982451 et de se munir de la carte d'adhérent au club pour l'année 2026.

Règlement : Refus ou exclusions.

- des engagements :
 - des chiens non-inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI.
 - des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

Le Club se réserve le droit de refuser tout engagement qu'il croirait ne pas devoir admettre et les rembourser même après les avoir acceptés

- des chiens (à leur entrée ou en cours de l'exposition) :
 - ceux refusés par le service vétérinaire ;
 - ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés (les engagements dans ce cas, ne seront pas remboursés) ;
 - les chiens non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite ;
 - des chiens dont l'engagement au poteau serait demandé.
 - Les chiens non munis d'un certificat antirabique en cours de validité pour les exposants étrangers.

Annulation : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendante de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés. L'annulation des engagements ou la non présence de l'exposant le jour de l'exposition ne donnera pas lieu à un remboursement de ses engagements.

Arrivée des chiens : Le VENDREDI 6 février 2026 à partir de 7 heures 30

La Nationale d'élevage du CCCE est ouverte à tous les propriétaires de chihuahuas, cotons de Tuléar, chiens chinois, chiens du Pérou et chiens du Mexique. Tous les chiens devront être âgés de quatre (4) mois au moins. Ils devront être en bonne santé.

Début des jugements

Les jugements commenceront à 9H00 précises. Les chiens ne pourront pas quitter l'exposition avant 18 heures. Aucune autorisation de sortie ne pourra être accordée. Les récompenses des chiens qui auraient quitté l'exposition avant cette heure seront annulées. **Pour respecter les règles sanitaires, si en vigueur : les horaires d'arrivée, de jugements, de remise des récompenses et de sortie seront adaptées et précisées ultérieurement**

Hébergement : A cette exposition il n'y aura pas de cage. Il est conseillé aux propriétaires des chiens d'apporter leurs propres cages. Toutefois les cages installées pour l'exposition toutes races du Samedi pourront être utilisées.

Affichage

Tout affichage doit être conforme à la réglementation de la S.C.C.

Accès des chiens non-inscrits

Il est strictement interdit.

Toiletage

Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé : Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toiletage plus longtemps que ne l'exige sa préparation

Service vétérinaire

Le service vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire mandaté par la DDSCSP. Il a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition : des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau ; des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations ; des chiennes visiblement pleines, en état de gestation ou de lactation, des chiens dangereux. La décision du service vétérinaire est sans appel.

Règlement sanitaire du ministère de l'Agriculture

Le Ministère de l'Agriculture (DDSCSP) exige pour **tous les chiens engagés en provenance de l'étranger**, un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Réclamations

Toutes réclamations fondées sur le présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-là sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 80 € qui restera acquise au CCCE même si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les contestations relatives à son interprétation seront jugés par la Commission des expositions du bureau du C.C.C.E.

Responsabilité

Le Club du Chihuahua, du Coton de Tuléar et des Exotiques décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants sont seuls responsables, dans l'enceinte de l'exposition, des accidents, et exonèrent spécialement et entièrement le Club de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à leur chien ou causés par lui ou par le propriétaire. Le CCCE ne peut en aucun cas être reconnu responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le laisser longtemps attaché à une potence, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle. Le non-respect de cette règle par l'exposant entraînera son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire par la SCC.

Sanctions

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par le C.C.C.E. avec extension possible à celles organisées par la Société Centrale Canine ou ses Associations affiliées :

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration ;
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient aux succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges ou du Club ;
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé par un autre ;
- ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du CCCE.

Jugements

Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et, si besoin, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un juge qualifié ou Expert confirmateur ou stagiaire de la race considérée.

Un juge défaillant peut être remplacé par un suppléant ou par tout autre juge qualifié pour la même race.

Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par jour. En aucun cas un juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge.

En aucun cas, les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Les horaires de passage sont purement informatifs. Chaque participant doit s'assurer d'être au bord du ring pour y entrer à l'appel de la race et de la classe dans laquelle son chien est engagé.

Test d'aptitudes naturelles (TAN)

Il se déroulera de 10 heures à 14 heures. Des inscriptions au poteau pourront être admises pour le TAN. **Le passage de TAN et la fiche dentaire sont réservés à un chien âgé au minimum de 12 mois et confirmé**

Définition des qualificatifs et attribution des titres

Les qualificatifs donnés par les juges doivent répondre aux définitions suivantes :

EXCELLENT - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant « de la classe » et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRES BON - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIE - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

INSUFFISANT : Pour les classes Baby et Puppy

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

NE PEUT ETRE JUGE : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens engagés en classe Baby et Puppy pourront obtenir les qualificatifs « **très prometteur** », « **prometteur** » ou « **assez prometteur** ». Les 4 premiers de chaque classe seront classés de 1 à 4.

Dans chaque classe, seuls les quatre premiers chiens ayant obtenu le qualificatif excellent ou très bon (ou très prometteur ou prometteur) seront classés. Les autres recevront un qualificatif sans classement.

Le C.A.C.S., ne peut être attribué qu'à un chien classé 1^{er} excellent en classe intermédiaire ou ouverte à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place). Les juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un livre des origines connu. Il appartient à la S.C.C. pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^{ème} excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S. il peut lui être accordé la « réserve de C.A.C.S ». Celle-ci peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge, de ses origines, du manque de certificats sanitaires ou s'il a déjà le titre de Champion de France de conformité au standard.

Après avoir décerné le CACS, pour attribuer la Réserve de CACS le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le CACS et le mettre en concurrence avec le 1^{er} Excellent de l'autre classe.

Le C.A.C.S. jeune ou vétéran ne peut être attribué qu'à un chien classé 1^{er} excellent dans sa classe, l'attribution du C.A.C.S. n'est pas obligatoire même avec un qualificatif excellent et reste à l'appréciation du juge.

Meilleur de Race et Meilleur de Sexe Opposé. - Le mâle et la femelle proposés pour le CACS, le meilleur jeune mâle et la meilleure jeune femelle ayant obtenu le qualificatif « 1^{er} » « Excellent » dans la classe jeune, les meilleurs champions mâle et femelle ayant obtenu le « 1^{er} » Excellent dans la classe champion, les meilleurs vétérans mâle et femelle ayant obtenu le qualificatif « 1^{er} » Excellent dans la classe vétéran concourent ensemble pour le titre de **Meilleur de Race (BOB : Best Of Breed)** et celui de **Meilleur de Sexe Opposé (BOS : Best Of Opposite Sexe)**.

Classes individuelles d'engagement :

Baby : 4 à moins de 6 mois et à jour des vaccinations préconisées. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur – Prometteur – Assez Prometteur- Suffisant- Insuffisant). Elle donne lieu à classement et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du groupe, du jour...

Puppy : 6 à moins de 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur- Prometteur- Assez Prometteur- Suffisant- Insuffisant). Elle donne lieu à classement et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du groupe, du jour...

Jeune : pour tous les chiens âgés de plus de 9 mois et moins de 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif : Excellent. Cette classe donne droit à l'**attribution du CACS JEUNE** mais non au CACS

Intermédiaire : 15 à moins de 24 mois la date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe donne droit au CACS en concurrence avec la classe ouverte

Ouverte : minimum 15 mois la date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe donne droit au CACS en concurrence avec la classe intermédiaire

Champion : Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays membres de la FCI- et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS. (La photocopie doit être jointe à l'engagement)

Vétérane : 8 ans et plus la date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe donne droit au CACS vétérane mais ne concourt pas pour le CACS

Une fois le catalogue imprimé, il est interdit de transférer un chien d'une classe à l'autre à moins que le problème ne soit dû à une erreur d'impression.

Autres présentations :

a) **chiens par ailleurs inscrits en classe individuelle :**

Couple : 2 chiens, un mâle et une femelle nés chez le même éleveur ou appartenant au même propriétaire déjà engagés en classe individuelle

Paire : 2 chiens de même sexe nés chez le même éleveur ou appartenant au même propriétaire déjà engagés en classe individuelle

Lot d'affixe : au moins 3 et au plus 5 chiens de même race et variété, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des propriétaires différents. Le classement qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

Lot de reproducteurs : pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 et au plus 5 chiens de ses descendants directs au 1^{er} degré déjà engagés dans une classe individuelle.

Jeune présentateur : enfants âgés de moins de 17 ans présentant son chien. (2 classes d'âge : 6 à 11 ans / 12 à 17 ans) L'engagement doit être signé par l'un des parents.

b) **chiens pouvant ne pas être inscrits en classe individuelle :**

Chiens ne concourant pas : pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaire d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

A NOTER : Il est interdit de rajouter un affixe d'appartenance au nom officiel du chien (sous peine de refus de l'inscription)

JURY PRESSENTI :

Chien du Mexique, Chien du Pérou

M. DUPAS Jean-Jacques (France)

Coton de Tuléar

M. DUPAS Jean-Jacques (France)

Chien Chinois à Crête

M. CONDO Pietro Paolo (Italie)

Chihuahua poil court

M. BOTTAGISIO Pietro (Italie)

Chihuahua poil long mâle

M. SALLET Christian (France)

Chihuahua poil long femelle

M. TYTGAT Guillaume (France)

Passage du TAN : Mme A. DAOUST & M. C. MATTERA, M. A. VINCENT

Confirmations et Fiches dentaires : Mme A. DAOUST & M. C. MATTERA

N.B. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le jury en cas de besoin.

Dans les rings de jugement : Désignation des MEILLEURS DE RACE (concourent les CACS, les chiens classés 1^{er} EXCELLENT en classe CHAMPION, JEUNE et VETERAN).

Dans le ring d'honneur : Désignation du MEILLEUR Baby, Puppy, Jeune, Champion, Vétérane (toutes races confondues).

MEILLEUR Couple, Paire, lot d'affixe et lot de reproducteurs. MEILLEUR Jeune Présentateur

Engagements :

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- **Certificat de vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger.**
- **Copie des certificats du titre de Champion pour les engagements en classe Champion.**

« Le CCCE organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions SCC »

DEMANDE D'ENGAGEMENT A RENVOYER

Pour les chiens provenant de l'étranger : photocopie du certificat de vaccination contre la rage et du passeport européen à envoyer à Mme ROBIN Maryline par email - robinmaryline08@gmail.com

Chiens disposant d'un numéro de pedigree étranger et vivant en France : copie de l'inscription par vétérinaire au fichier d'identification (aujourd'hui I-CAD, précédemment SIEV ou SCC et du certificat de vaccination antirabique).

Le chien déjà homologué CHCS ne peut y être inscrit que dans une classe ne concourant pas pour le CACS (Classe Champion ou Vétéran)

Tout chien non inscrit au catalogue ne sera pas accepté à l'intérieur de l'exposition et un contrôle sévère sera effectué à l'entrée.

TAN : Attention changement de règlement au 1^{er} Janvier 2021 ; **Le chien sera âgé de 12 mois minimum et confirmé**

- Pour montrer que votre chien est confirmé, vous munir impérativement d'une copie ou de votre Certificat de naissance daté et signé par l'expert confirmateur avec la mention « APTE », ou du Pedigree ou du Certificat de confirmation à titre initial daté et signé et ayant obtenu au minimum l'appréciation Très Bon par l'expert confirmateur

Remplissez lisiblement cette feuille et envoyez-la à : CEDIA -67 Rue Gal Leclerc-67202 WOLFISHEIM

N° Tatouage ou Transpondeur : _____

Nom du chien _____

Race _____ Variété _____ Taille _____

N° Livre d'Origines _____ Date de naissance _____ Sexe _____

Nom du père _____

Nom de la mère _____

Producteur : M. Mme. Mlle _____

(Propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire: M. Mme. Mlle. _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Adresse E-mail : _____ Tél : _____

Classe d'engagement : Intermédiaire ☐ Ouverte ☐ Champion ☐ Jeune ☐ Puppy ☐ Baby ☐ Vétéran ☐ Ne concourant pas ☐

Couple ☐ Paire ☐ Lot d'Affixe ☐ Lot Reproducteurs ☐ Confirmation ☐ Confirmation seule ☐ TAN ☐ Jeune Présentateur ☐

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement le Club de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition... En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C. Je m'engage sur l'honneur à ne pas quitter la manifestation avant 18 heures. Si mon départ était constaté, je suis informé que tous les résultats (classement, qualificatif, confirmation, TAN, etc) obtenus par mon chien seront annulés

Fait à _____ le _____ Signature du propriétaire

Nationale d'Elevage du CCCE

Remise exceptionnelle de 20% sur certaines classes*.

Ne peuvent être considérés comme 1^{er} chien, les chiens engagés ne concourant pas.

Jusqu'au 3/01/2026		Jusqu'au 10/01/2026	
Non Membre	Membre (•)	Non Membre	Membre (•)

1 ^{er} Chien	55,00€	34,00€	70,00€	43,00€
(catalogue compris)				
2 ^{ème} Chien	42,00€	29,00€	53,00€	36,00€
3 ^{ème} Chien & suivant	28,00€	19,00€	36,00€	23,00€
** Baby	25,00€	16,00 & 5,00**	33,00€	20,00 & 7,00€**
1 ^{er} Puppy	25,00€	16,00€	33,00€	20,00€
Vétéran	13,00€	5,00€	16,00€	7,00€
Couple/Paire	13,00€	9,00€	16,00€	12,00€
Lot d'Affixe/Reproducteurs	13,00€	9,00€	16,00€	12,00€
Jeune Présentateur	13,00€	9,00€	16,00€	12,00€
Test de Caractère (TAN)	30,00€	5,00€	30,00€	10,00€
Fiche dentaire	15,00€	5,00€	15,00€	5,00€
Confirmation seule	35,00€	20,00€	38,00€	25,00€
Chien ne concourant pas	6,00€	4,00€	8,00€	6,00€

- Classe Baby (de 4 à moins 6 mois).....
- Classe Puppy (de 6 à moins 9 mois).....
- Classe Jeune (de 9 à moins 18 mois).....
- Classe Intermédiaire (de 15 à moins 24 mois).....
- Classe Ouverte (âge minimum 15 mois).....
- Classe Champion (âge minimum 15 mois) (copie du titre de champion)
- Classe Vétéran (âge minimum 8 ans).....
- Tan (chien confirmé et âgé de 12 mois minimum).....
- Fiche dentaire (chien confirmé et âgé de 12 mois minimum)
- Paire (voir règlement)..... (nom du 2 ^{ème} chien)
- Couple (voir règlement)..... (nom du 2 ^{ème} chien)
- Lot de reproducteurs (voir règlement)..... (nom des chiens)
- Lot d'affixe (voir règlement)..... (nom des chiens)
- Jeune Présentateur
- Chien ne concourant pas (voir règlement)
- Confirmation seule.....
TOTAL.....€

(**) Conditions Baby : Pour bénéficier du tarif Baby à 5,00 et 7 euros, un autre chien doit-être inscrit dans une classe individuelle et appartenir au même propriétaire

(•) Les exposants CCCE ne peuvent bénéficier des tarifs adhérents que sur leurs propres chiens (carte propriétaire au nom de l'adhérent à jour de cotisation.)

*La réduction est réservée aux membres du CCCE à jour de leur cotisation de l'année en cours 2026. Veuillez indiquer votre numéro d'adhérent 2026 lors de vos engagements sur CEDIA.

Envoyer votre demande de renouvellement 2026 à :

CCCE Madame ROSSI Monique, 699 Chemin de la Colle de Rouge, 06610 – LA GAUDE

Par chèque libellé à l'ordre du CCCE ou virement bancaire à :

CCM PACY SUR EURE

IBAN : FR76 1027 8021 8100 0204 7220 153 – BIC CMCIFR2A

Les engagements faits sur CEDIA seront validés après vérification du renouvellement de votre adhésion 2026 et un accusé de réception vous sera envoyé la semaine avant l'exposition.

Les engagements de la Spéciale de Race du Samedi 7 février 2026 sont à faire sur : CEDIA

La carte d'entrée de la NE est à conserver car elle permettra l'entrée des chiens « ne concourant pas » à la spéciale du samedi à condition qu'ils aient été inscrits à la NE.

Cette carte vous sera donc demandée pour entrer à la Spéciale du samedi. Cette phrase sera notée sur cette carte :

« Les chiens qui auront été engagés à notre N.E. et qui seront « chiens accompagnateurs » le samedi ou le dimanche pourront entrer gratuitement à condition de se munir de leur carte d'entrée de la NE et que le propriétaire ait au moins un chien inscrit au catalogue ».

Club du Chihuahua, du Coton de Tuléar et des Chiens Exotiques / Site : www.ccce.org

NE POURRONT RENTRER DANS L'ENCEINTE DE L'EXPOSITION QUE DES CHIENS ENGAGES OU INSCRITS EN CLASSE NE CONCOURANT PAS.

Les Chiens non inscrits à l'exposition ne sont admis à l'intérieur

